

SOYONS CONNECTÉS POUR ÊTRE MIEUX INFORMÉS!

Ma commune dans ma poche,
les événements locaux
et l'actualité de votre commune
seront toujours dans votre poche,
où que vous soyez,
quand vous le souhaitez.
Téléchargez gratuitement
l'application Panneapocket
sur votre mobile.

1^{ER} MAI 2019 ! Ça bouge à la Ferté ! FETE DU MUGUET

Pour faire revivre la grande fête annuelle du 1^{er} mai, le comité intitulé «La fête du muguet», porteur du projet, fait appel à toutes les personnes désireuses de participer à l'organisation de cette manifestation du 1^{er} mai en 2019 (inscriptions en mairie).

Avec au programme : une course cycliste, une fête foraine et la présence de nombreux exposants, l'objectif de cette fête étant d'animer le village et de retrouver sa renommée comme autrefois.

Réservez cette date dans vos agendas 2019 !

LOGEMENT AU DESSUS DE LA PHARMACIE DISPONIBLE

Le logement au-dessus de la
pharmacie vient d'être libéré.
Il comprend : une cuisine, une
salle à manger-salon et débarras
à l'étage et 3 chambres,
1 salle de bains à l'étage suivant.
Le montant de la location
est de 412,96€.
Pour tous renseignements
ou visite, veuillez appeler
la Mairie au 02 54 96 22 13.

ERRATUM DU DERNIER CANARD FERTOIS

Voici le dernier bureau de l'association
« Ensemble et solidaires »

Président : M. POITEVIN Michel 06 82 49 64 09
Vice-Président : M. MAUREAU Bernard 02 54 97 22 84
Trésorier : M. BOURGOIN Roland 06 33 12 46 40
Vice-Trésorier : M. RÉTORÉ Lucien 02 54 96 20 50
Secrétaire : Mme POITEVIN Sylvie 06 80 20 11 28

LES INFOS UTILES RECENSEMENT

Bientôt 16 ans, filles et garçons, pensez à venir vous faire recenser en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

A l'issue de cette démarche, une journée «défense et citoyenneté», obligatoire, vous sera dispensée à 17 ans et l'attestation qui vous sera délivrée vous sera demandée lors d'une inscription à un examen (BEP, Baccalauréat, BTS...) ou encore à celui du permis de conduire.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE AU BAR RESTAURANT

« AU RENDEZ-VOUS DES PECHEURS »



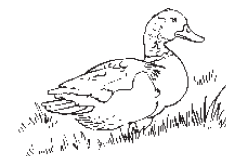
Depuis le 16 juillet 2018, le restaurant est tenu par Mme Carole Petit, nouvelle propriétaire qui selon un entretien à la Nouvelle République, déclare : «J'ai eu un coup de cœur pour sa situation, son cadre et puis, ayant une bonne expérience dans la restauration, cela a favorisé ma décision. J'avais envie de faire revivre cet endroit et les gens du pays ont aussi beaucoup apprécié. Je propose un seul menu, uniquement composé de produits frais de la région. Le midi, je propose un menu ouvrier. Une fois par mois, nous avons une soirée à thème. Les débuts sont positifs et encourageants.»

Le restaurant est ouvert tous les jours de 7 h 30 à 22 h 30 en semaine et de 8 h 30 à 22 h 30 le week-end sauf les mardis, mercredis et dimanches soirs. Pour toutes réservations et renseignements complémentaires s'adresser directement à

Mme Carole Petit ou au 09 63 52 58 64.

D'autre part, le restaurant prépare et livre, tous les midis, à la cantine scolaire, les repas pour les enfants des écoles de La Ferté-Imbault. Il accueille également les personnes inscrites au repas du CCAS, deux mercredis par mois. Alors, si vous vivez en couple et si l'un d'entre vous a plus de 70 ans ou si vous avez plus 50 ans et que vous êtes seul(e), vous pouvez vous inscrire en mairie avec votre règlement de 10€ par Fertois pour profiter d'un bon repas dans une ambiance agréable et conviviale.

Lettre d'information N°8 - Automne 2018 - Dépôt légal octobre 2018.
Conçue sous l'égide de la commission «bulletin municipal» sous la présidence d'Isabelle Gasselien.
Mairie de La Ferté-Imbault - Tél. 02 54 96 22 13.
Conception maquette : Katia Foltier, Infographiste 06 09 79 79 19
Impression Accès Graphique Romorantin - Distribué par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Le Caneton

La lettre d'information de la Ferté-Imbault



DES PROJETS ET DES MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

Réalisation d'un jardin pédagogique



Alors que l'écologie devient un enjeu majeur dans notre société et s'inscrit dans la politique de développement durable, la municipalité envisage de réhabiliter l'ancienne pépinière, située derrière le gymnase en un jardin pédagogique.

Celui-ci aura pour rôle de valoriser la biodiversité locale, mais aussi de sensibiliser le public, notamment les enfants, sur l'importance de la protection de l'environnement et du patrimoine solognot.

Ce projet, pouvant être subventionné par les fonds européens par l'intermédiaire de la Région et par le Département, devrait voir le jour fin 2019.

Une deuxième phase consistera à aménager les abords du gymnase et les berges de la Sauldre de façon à exploiter le site par des activités sportives.

Un jeune étudiant dans la gestion et la protection de la nature et l'environnement, Quentin GAULÉ, est en charge de la mise en œuvre du projet dans le cadre de la préparation d'un BTS en alternance sur 2 années. Il pourra compter sur l'appui de M. Philippe BOURDERIOU, Garde champêtre, pour l'assister dans ses démarches de recherche de partenaires spécialisés dans le développement de parc naturel typiquement solognot mais tout en s'inspirant du concept des jardins de Balata en Martinique

COMMANDE GROUPEE DE FIOUL

Toutes les personnes intéressées par une
commande groupée de fioul
sont à s'inscrire en mairie au 02 54 96 22 13
avant le 15 octobre 2018.

UN ELAN POUR LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS A BASSE CONSOMMATION ENERGETIQUE (BBC)

Exonération de la taxe foncière à 100%
sur les constructions
labellisées bâtiment basse consommation (BBC)
en totalité pendant 5 ans
(Délibération du 13 avril 2018).

DES VEHICULES NEUFS POUR MOINS POLLUER !

Cet été, le parc des véhicules de la commune s'est doté de 2 nouveaux fourgons dont 1 équipé d'une benne pour répondre aux besoins de la commune et pour faciliter le travail des agents communaux dans leurs tâches quotidiennes.

D'autre part, la motorisation de ces véhicules garantit des économies de carburant et un niveau d'émission en CO2 raisonnables au regard de la technologie du filtre à particules limitant les émissions de particules polluantes.

L'option d'achats de véhicules électriques aurait été certes plus écologique, mais, malheureusement encore bien trop coûteux pour notre budget.

PREVENTION CONTRE LES INCENDIES PROTÉGEONS NOTRE TERRITOIRE

L'arrêté préfectoral, en date du 29 août 2018, consultable en Mairie ou sur le site de la préfecture, stipule que le brûlage des végétaux est strictement interdit toute l'année sous peine de sanctions encourues en cas d'infraction à la loi.

La commune a mis en place un dispositif de ramassage des déchets verts une fois par mois pour les personnes ne possédant pas de véhicules pour se rendre à la déchetterie.

Renseignez-vous en mairie
au 02 54 96 22 13 !

Des associations sportives pour garder la forme

NOUVEAU COURS DE DANSE EN LIGNE

Depuis le 12 septembre dernier, des cours de danse en ligne sont ouverts à toutes et à tous et plusieurs styles sont au rendez-vous :

Madison, Country, Chachacha, Sirtaki, Disco, Celtique, Charleston, Rock, Lambada...

Vous pourrez y assister tous les mercredis de 16h45 à 17h45 à la salle Madeleine Sologne avec une première séance découverte gratuite.

Les tarifs sont de 80€ à l'année + 12€ de frais d'adhésion. Inscriptions et renseignements auprès de **M. MABED Pierre**, tél : 06 20 98 60 99 pierre.mabed@free.fr

LA RENTREE «DES VOLANTS FERTOIS»

La saison de badminton a débuté le mardi 4 septembre 2018 au gymnase de la Ferté-Imbault.

Avec 2 séances par semaine, tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30, adolescents et adultes, venez vous amuser et partager des échanges de volants dans la détente et la bonne humeur (séance découverte gratuite).

Pour tous renseignements, contacter :

M. Daniel SIMONNEAU au 02 54 96 24 03.

LE TENNIS VAL DE SAULDRE

Les cours de tennis se dérouleront au gymnase les lundis de 17h00 à 22h00, les mercredis de 14h00 à 19h00 et les vendredis de 17h00 à 19h00.

Pour tous renseignements, veuillez contacter

M. Valentin CHAUVIN
au 07 60 46 12 66

Eveil musical et culturel

NOUVEAU COURS DE PIANO ET EVEIL MUSICAL !

A partir du 17 septembre 2018, tous les lundis et mardis, des cours de piano incluant le solfège ainsi que de l'éveil musical sont donnés par Mme DESBOURDES, dans la salle de musique de la Ferté-Imbault au centre socio-culturel.

Les inscriptions sont ouvertes pour tous, tous âges, styles et niveaux confondus.

NOUVEAU POLE DANCE

Vous aimez danser ? Vous aimez le sport ? Alors venez-vous inscrire au Pole Dance à partir du 21 septembre au gymnase.

Cette discipline mêle danse et acrobatie et permet un renforcement musculaire complet : bras, dos, abdominaux, fessiers, cuisses ...

Les cours seront encadrés par un professeur diplômé et sont accessibles à tous à partir de 6 ans.

Tous les vendredis au gymnase, au choix sur 3 créneaux horaires :

17h30 à 19h - 19h à 20h30 - 20h30 à 22h00

Pour tous renseignements contacter

Mme MONJOIN Melinda au : 06 42 78 58 89

LA GYM FERTOISE

Les cours ont repris le mercredi 12 septembre 2018 au gymnase de la Ferté-Imbault.

Le mercredi de 18h30 à 19h30 des activités variées vous sont proposées comme le KUDURO'FIT (danse, cardio), le STEP ou le renforcement musculaire.

La 1^{ère} séance est gratuite, le tarif est de 62€ pour la licence.

N'oubliez pas qu'un certificat médical est obligatoire pour pratiquer.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mme Odile BERNARD (Présidente)
au 07 55 05 51 89

Mme Florence CHENE (Trésorière)
au 06 80 92 98 42

Mme Gwenaëlle FOURMONT (Secrétaire)
au 06 62 86 50 71

Les tarifs sont les suivants: 20€/heure pour les Fertois et 25€/heure pour les non Fertois, la commune prenant à sa charge les 5€ par cours pour les Fertois.

Les chèques CESU sont acceptés.

Pour tout renseignement et inscriptions veuillez contacter **Mme Stéphanie DESBOURDES**, au : 06 18 92 18 50

ou par courriel : dentelle127@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : LES NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1^{er} octobre 2018, la bibliothèque augmente ses heures d'ouverture pour satisfaire et élargir son public.

Elle sera dorénavant ouverte,

Le lundi matin de 9h à 12h

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le jeudi matin de 9h à 12h

Le cercle des bénévoles aussi s'agrandit !



Santé

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ S'INSTALLENT À LA FERTE-IMBAULT



Infirmières :

La commune est heureuse d'accueillir deux infirmières depuis le 1^{er} septembre 2018.

Leur cabinet est situé au 2, bis rue du Gué.

Venues se présenter en mairie le 17 septembre dernier pour rencontrer Mme Isabelle Gasselin, Maire, celle-ci leur a souhaité la bienvenue à toutes les deux au nom de la municipalité et de ses habitants.

Voici leurs coordonnées, n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin : **Mme RODRIGUEZ Isabelle** : 06 01 20 23 97

Mme GOUPILLE Brigitte : 06 03 01 10 23

Kinésithérapeutes :

Les travaux d'aménagement du futur cabinet médical, au 29 rue Nationale, ont commencé activement depuis la rentrée de septembre pour se terminer le 30 novembre 2018, date à laquelle, 2 kinésithérapeutes : M. BALDE Mamadou et M. VALLET Hervé viendront s'installer pour exercer leur profession, une 3^{ème} kiné viendra compléter les effectifs au 1^{er} janvier 2019.

Le 12 juillet dernier, Mme le Maire a eu le plaisir de signer une convention entre la Commune et chacun des 2 kinés pour assurer une pérennité de 7 années consécutives.



PROTECTION SANTE : CHOIX DE 2 MUTUELLES PARTENAIRES COMMUNALES

MA COMMUNE MA SANTE

Avec la volonté de favoriser l'accès aux soins de santé, l'association ACTIOM, par sa démarche d'action sociale, a pour vocation d'améliorer le pouvoir d'achat et de défendre les intérêts de tous ses adhérents.

L'association négocie pour vous le choix d'une solution adaptée et les tarifs mutualisés avec des avantages tels que le Tiers payant ou encore l'assistance santé 24h/24h.

Elle accompagne également les administrés par le biais d'une convention avec le Centre Communal d'Action Sociale de la commune dans les démarches de demande d'Aide d'une Complémentaire Santé (ASC).

Renseignez-vous en mairie pour plus de renseignements sur ces mutuelles partenaires.

AXA ASSURANCES PARTENAIRES SANTÉ

Depuis octobre 2017, la Commune est partenaire avec le Groupe AXA pour permettre aux Fertois de bénéficier d'une complémentaire santé, accessible à tous, à un tarif négocié.

Cette complémentaire santé s'adapte à la situation de chacun en fonction des garanties et des besoins différents qui comportent services et assistance liés à la santé.

En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la mairie qui se chargera de prendre contact avec le chargé de mission des assurances AXA pour obtenir un devis gratuit et adapté à votre convenance.